



ACCES AUX FORMATIONS DE MEDECINE, DE PHARMACIE, D'ODONTOLOGIE ET DE MAÏEUTIQUE

Déclinaison des objectifs nationaux de professionnels de santé à former :

Objectifs régionaux d'admission en second cycle pour la période 2023-2027

Avis de la CRSA Nouvelle-Aquitaine adopté le 17 décembre 2021 à 17 voix pour, 2 abstentions

La commission permanente a pris connaissance avec attention des objectifs d'admission en second cycle des études de Médecine, Pharmacie, Odontologie, Maïeutique, à partir des objectifs nationaux pluriannuels des professionnels à former sur la période 2021-2025.

La CRSA se réjouit de la proposition et de l'effort fait par les différentes filières de formation afin de former dans ces différentes filières davantage de professionnels de santé, ce qui répond à un réel besoin dans la région. En effet, pour 3 des 4 filières, la proposition faite se situe au niveau ou au-dessus du seuil maximal de l'arrêté. Ainsi, les efforts consentis par les universités doivent être notés, reconnus et encouragés.

Néanmoins la CRSA tient à exprimer sa réserve concernant le niveau trop bas des objectifs d'admission proposés pour la filière odontologique, largement en-deçà du seuil minimal de l'arrêté, même si elle comprend les contraintes matérielles actuelles d'accueil des étudiants qui ne permettent pas d'atteindre le seuil proposé dans l'arrêté et qu'elle prend note de l'engagement pris par l'ARS de soutenir l'investissement pour équiper de fauteuils supplémentaires cette filière dès la rentrée 2023.

Ensuite, la CRSA tient à souligner plusieurs points de vigilance :

- Souligner que s'il est important de se situer au maximum des bornes du point de vue des besoins de la population, ces propositions ne résoudront malheureusement pas les difficultés de lieux et de choix d'installation sur les territoires les plus en souffrance d'un point de vue de l'installation des professionnels de santé.
- Pour accompagner cette approche volontariste des universités, la CRSA insiste sur les modalités et les conditions d'accueil des étudiants qui devront s'adapter pour mieux prendre en compte leur augmentation et notamment en ce qui concerne les propositions de terrains de stage.
- Enfin, la CRSA restera également attentive, aux moyens humains et équipements alloués par le ministère de l'enseignement et de la recherche pour pouvoir atteindre les ambitions affichées.

